



Voiron, le 12/09/2022

C. MOINE PICARD
Secrétariat des élèves

Campagne complémentaire de bourses de lycée

Demande à faire avant le 20 octobre 2022.

A destination :

- **des élèves NON BOURSIERS** qui n'auraient pas encore fait la demande de bourse en juin 2022.
- **des élèves de 3PMET**
- **des élèves étrangers isolés devenus jeunes majeurs au 20/10/2022**

Demande de bourse à faire via les téléservices (<https://telservices.education.gouv.fr>)

Se connecter / en tant que parent avec EDUCONNECT

- Si déjà un compte s'identifier
- SI PAS DE COMPTE, cliquer sur je n'ai pas de compte et créer un compte avec nom prénom et numéro de portable

Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021.

Si problème vous pouvez contacter le secrétariat des élèves (scolarite.0380092u@ac-grenoble.fr ou par téléphone).

Pour les élèves étrangers isolés devenus jeunes majeur : les élèves doivent fournir dans leur demande soit l'avis d'impôts 2022 sur les revenus 2021.

Le secrétariat des élèves